

Processus Interculturalité au sein d'Ecolo Proposition de novembre 2019

Olenka Czarnocki – Marie-Colline Leroy – Luc Barbé

Suite à l'affaire du tract de mai dernier, un clivage est apparu au sein d'Ecolo sur les questions du port du voile dans la fonction publique et de l'abattage rituel. Ces questions en ont soulevé d'autres, plus globales sur la conception de la laïcité ou de la neutralité, ou plus anecdotiques comme la mixité dans les piscines, l'offre halal dans les cantines, les cours de religion, les congés scolaires.

Face à ces tensions, deux possibilités : soit on attend que ça se calme, soit on décide d'aborder le sujet en interne. Les deux comportent un risque : la première, celui d'une explosion lors de n'importe quelle prochaine affaire ou crise, la seconde, celui d'accentuer le clivage au sein du parti. L'avantage de la seconde possibilité est que le risque est davantage sous contrôle, puisqu'on maîtrise le timing et la méthodologie, alors que si on attend la prochaine crise, l'explosion pourrait être évidemment beaucoup plus incontrôlée.

La proposition ici est d'opter pour la seconde possibilité et d'aborder donc le sujet de front, souscrivant entièrement à ce qui est écrit dans l'acte de candidature des coprésidents : « À nos yeux, il n'existe aucun sujet que notre culture de la délibération associée à des outils d'intelligence collective ne puisse aborder et dénouer. Les débats de fond nous font gagner du temps quand ils sont organisés le plus en amont possible ».

Remarque : si la proposition de mettre sur pied ce processus interculturalité vient de la crise causée par le tract, il ne s'agit pas ici de traiter de l'affaire du tract en elle-même.

Objectif du processus

Nous nous inscrivons dans la recommandation 18 du rapport Green Mirror : « Nous ne pouvons pas entrer en campagne sans avoir clarifié notre position sur un ensemble d'enjeux sensibles, en particulier les questions interculturelles soulevées par le tract. Un processus d'échanges internes sur ces enjeux devra être mis en place rapidement afin de préparer un débat programmatique serein ».

Le processus a pour objectif de rendre possible le débat programmatique sur ces questions, dans un cadre apaisé.

ANNEXE 7 DU CONSEIL DE FÉDÉRATION DU 20 DÉCEMBRE 2019

Le processus en 6 étapes

1. Clarifier les concepts

Trop de termes sont utilisés sans en avoir une compréhension commune. A titre d'exemple, l'argument de la « neutralité » peut être brandi pour justifier tant le pluralisme que le rejet du religieux ou même l'absence de positionnement. Des termes comme neutralité, laïcité, sphère privée, intégration, assimilation, communautarisme, etc. seront clarifiés.

2. Laisser la place à l'expression

Les craintes doivent pouvoir être exprimées et entendues, comme la crainte de « l'islamisation de la société », d'un « recul par rapport aux luttes féministes », d'un « recul par rapport à la position inclusive d'Ecolo », de « sanctions électorales », du « départ d'Ecolo de mandataires ou militant.e.s si le résultat ne leur convient pas », etc.

3. Laisser la place à la réflexion

Il faut prévoir un moment d'introspection, pour que chacun.e identifie sur quoi sont basées ses positions. Par quoi sommes-nous influencé.e.s pour défendre telle ou telle opinion, qu'est-ce qui fait que je pense ce que je pense ? Cette étape a pour but de prendre du recul par rapport à un sujet souvent très émotionnel.

4. S'informer et comprendre

Par des auditions, tant de témoins que d'expert.e.s : associations, femmes voilées, chercheurs et chercheuses, partis verts d'ailleurs en Europe et dans le monde, etc. Ce sera l'étape la plus longue.

Cette recherche d'information et de compréhension prendra la forme de présentations, mais aussi, de rencontres interpersonnelles par des tables de discussion ou dans des moments informels.

5. Chercher des solutions

Sur base du manifeste d'Ecolo, sur base du travail programmatique passé, sur base des informations recueillies lors de l'étape précédente, il s'agira de trouver des réponses aux différentes questions, soumises aux structures décisionnelles du parti (BP, CF, AG).

6. Communiquer.

Il faudra travailler à une communication commune. Même si le message comprend des divergences de points de vue, il faut au moins que ces divergences soient reconnues et communiquées de manière harmonisée.

Remarques

1. L'objectif de ce processus est de rendre possible l'étape 5. Au terme de l'étape 4, nous évaluerons où nous en sommes et si le parti est prêt pour entamer le travail programmatique prévu à l'étape 5.
2. L'étape 6, la communication, se fera en parallèle avec les autres étapes, à définir avec l'équipe communication.

ANNEXE 7 DU CONSEIL DE FÉDÉRATION DU 20 DÉCEMBRE 2019

Composition

Qui participera à ce processus ?

- Pour les étapes 1 à 4, tout membre Ecolo pourra participer. Le processus pourra prendre la forme de discussions en régionales, de conférences en soirée, de journées d'échanges, ... Des externes (expert.e.s, témoins, membres d'associations) seront également sollicité.e.s.
- Pour l'étape 5, comme il s'agira de produire des propositions, il faudra sans doute un nombre plus limité de personnes, comme pour une commission ou groupe de travail. A définir au moment du démarrage de l'étape 5.
- Pour l'étape 6, sur la communication, cela se fera en concertation entre le groupe-pilote, la cellule communication, les co-présidents.

Un groupe-pilote

Nous nous proposons pour piloter l'ensemble du processus :

- Luc Barbé (permanent)
- Marie-Colline Leroy (députée)
- Olenka Czarnocki (bénévole)

Notre souhait est de mettre nos compétences au service du processus. Nous n'avons pas cherché à être représentatifs d'un équilibre entre différentes positions, mais à rassembler les outils méthodologiques dont nous disposons pour faciliter au mieux le débat.

Un.e permanent.e

Il faudra au moins un.e permanent.e pour soutenir ce groupe-pilote, pour les prises de contacts, les rédactions de notes, les aspects logistiques, etc.

Le vote final

Enfin, si l'étape 5 aboutit, ce seront les instances démocratiques du parti qui voteront.

Lien avec Groen

Le processus sera présenté à Groen, qui pourra, s'il le souhaite, s'y intégrer ou s'en inspirer pour y travailler en parallèle.

ANNEXE 7 DU CONSEIL DE FÉDÉRATION DU 20 DÉCEMBRE 2019

Timing

Décembre 2019	validation du processus et du groupe-pilote en Conseil de Fédération
Janvier 2020	appel interne aux expert.e.s pour définir les concepts
	présentation à Groen
Février 2020	travail avec les expert.e.s pour définir les concepts
Mars-Avril 2020	tour des régionales : présentation des concepts (étape 1) + animations sur étapes 2 et 3 .
Mai 2020	première évaluation
Juin 2020 -> fin 2020 ou courant 2021	étape 4 Nous ne pouvons pas encore prévoir la durée de cette étape : plusieurs mois, voire plus d'un an (à noter que, sur la question de l'abattage rituel, la réponse de la Cour de Justice de l'Union Européenne à la Cour Constitutionnelle est attendue dans les prochains mois, réponse qui impactera certainement le débat sur le sujet). Cette étape sera suivie d'une évaluation.
Courant 2021	en fonction de l'évaluation : étape 5

Etape 6 : tout le long avec les responsables de la communication

Méthodologie

Différentes méthodologies seront utilisées : conférences en plénière, forum ouvert (principe où qui veut propose un atelier), tables de discussion type worldcafé, informations en ligne, témoignages filmés et mis sur une chaîne Youtube, etc.

Certaines discussions auront lieu de manière décentralisée en régionales, d'autres moments auront lieu dans des endroits centraux et accessibles mais variés (Bruxelles, Namur, Liège, etc).

Personnes ressources

Un appel interne sera lancé pour identifier les expert.e.s sur les questions traitées. Toute personne-ressource pour le processus pourra être mentionnée au groupe-pilote.